

# CHAMPIONNAT DE FRANCE



29 MAI > 1<sup>ER</sup> JUIN  
2020 - GERS (32)

# BASKETBALL

## *Sport Adapté*

AUCH | MONTAUT-LES-CRENEAUX | VALENCE SUR BAÏSE | CONDOM  
CASTERA VERDUZAN | JEGUN | GIMONT | PAVIE | MIRANDE | SAINT PUY

Credits photo - Christophe FABRIES



# Sommaire

Mots d'accueil	p. 3
Bienvenue dans le Gers	p. 10
Venir à Auch	p. 11
Comité d'Organisation Local	p. 13
Programme Prévisionnel	p. 14
Informations Générales	p. 15
Précisions Techniques	p. 17
Fiche Association	p. 22
Fiche Engagement	p. 23
Demande de dérogation par équipe	p. 24
Demande de dérogation individuelle	p. 25
Autorisation médicale	p. 26
Fiche Récapitulative	p. 27
Plan d'accès	p. 28
Hébergements proposés par le COL	p. 29
Fiche hébergement collectif	p. 30
Hébergements	p. 31

## Mots d'accueil



« Le Comité Départemental de Sport Adapté du Gers (CDSA 32) est heureux d'accueillir l'édition 2020 du **Championnat de France de Basket-ball Sport Adapté**.

C'est une réelle fierté et l'occasion de mettre en avant les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, de travailler sur l'inclusion et de promouvoir tout le travail effectué sur le terrain par le CDSA 32 en collaboration avec le Comité Départemental de Basket du Gers, le

Conseil Départemental du Gers, les clubs de basket du Gers et les différents partenaires qui s'associeront dans ce projet.

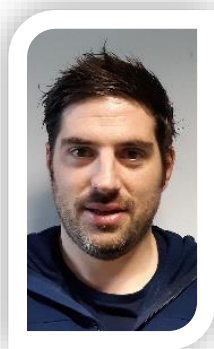
« **Sport** » et « **Solidarité** » seront réunis pour ce bel évènement gersois. Les valeurs de performance, de dépassement de soi, de cohésion et d'esprit d'équipe, y seront reines pour notre plus grand plaisir.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin d'étendre notre réseau de partenaires. Nous ne remercierons jamais assez ceux qui nous accompagnent déjà et qui nous font confiance. Nous vous invitons à **rejoindre cette équipe** et à **partager ce bel évènement** avec nous !

Je suis très fier de porter et soutenir ce beau projet !

En comptant sur votre soutien,

À très vite sur les parquets ! »



**Thibaut ROUSSILLE**  
Président du COL



« Aujourd’hui, outre les bienfaits de l’activité physique et sportive sur la santé, le Sport est également reconnu pour être facteur de lien et d’intégration sociale. Depuis de nombreuses années, le Département s’attache à favoriser l’accès au sport pour le plus grand nombre. Grâce à un partenariat fort avec les comités sportifs œuvrant en faveur du handicap, la collectivité peut ainsi poursuivre ses ambitions en faveur du sport pour tous.

Aussi, les actions menées par le Comité Départemental de Sport Adapté du Gers (CDSA 32) pour permettre aux personnes en situation d’handicap mental ou psychique de vivre des passions en pratiquant le sport de leur choix sont remarquables. Cette nouvelle initiative avec l’organisation du championnat de France de basket-ball sport adapté montre tout le dynamisme du CDSA 32.

Et cette compétition sera l’un des évènements exceptionnels de l’année 2020 avec plus de 600 compétiteurs, une soixantaine d’équipes, 150 bénévoles, etc.

Ces championnats de France seront véritablement l’occasion pour notre département de mettre en avant le savoir-faire des professionnels du sport et des bénévoles engagés dans cette aventure humaine.

L’organisation de ces championnats sera en totale adéquation avec la célébration des futurs Jeux Olympiques. Elle visera à faire vivre des émotions au plus grand nombre, à promouvoir le basket adapté et favorisera des rencontres. Elle sera donc conforme à la labellisation de notre collectivité Terre de Jeux.

Je souhaite à nos basketteurs de s’épanouir dans cette compétition et de s’enrichir de notre patrimoine gersois. »



**Philippe MARTIN**  
Président du Département du Gers



« Une fin de saison sportive qui se termine, sur notre territoire, par des finales du championnat de France : Un grand honneur pour le basket Gersoises de recevoir sur ses terrains « mythiques » les championnats de France de basket adapté !

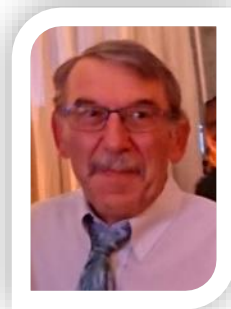
Un honneur qui va rejallir au-delà des clubs qui recevront les compétiteurs et compétitrices, sur l'ensemble des pratiquants de notre sport. Le « Vivre Ensemble » voulu par notre Président Fédéral Jean Pierre SIUTAT, est déjà bien ancré dans nos habitudes Gersoises. Depuis 20 ans le club local d'Auch Basket comporte une section de Basket Adapté, une convention signée qui se renouvelle annuellement et qui voit sa concrétisation lorsque les joueurs de AUCH BC encadrent les compétitions de leurs collègues du basket adapté, mais également lorsque ces derniers sont dans les tribunes de Mathalin les premiers supporters des exploits de leurs amis.

Je sais que le public sera nombreux dans les divers gymnases d'Auch, mais aussi à Castéra Verduzan, Condom, Gimont, Jégun, Mirande, Montaut les Créneaux, Pavie, St Puy, Valence sur Baise, pour assister à cet événement national, lors de ce week-end festif de pentecôte.

Oui, le Gers est véritablement une « terre de jeux » de tous les jeux, la présence du basket adapté est pour nous un symbole dont le comité Départemental de Basket est fier, cette fierté se mesure par l'engagement des bénévoles présents afin que ces journées soient une réussite.

Chers amis du basket adapté, soyez les bienvenus, le Gers public basket vibrera pour vos champions et participera comme il le fait tous les week-ends aux compétitions que vous allez livrer pour emporter dans vos souvenirs un titre de champion de France qui vient du Gers et marquera votre carrière de sportif de haut niveau.

Vive le basket et le vivre ensemble ! »



**Antoine AGOSTINI**  
*Président du CD 32 Basket*  
*Vice-Président du CDOS 32*



« Le Sport Adapté en terres Occitanes, dans le Gers, un grand évènement pour aider à revendiquer, expliquer un handicap compliqué à comprendre de l'extérieur. Le sport Adapté, réservé aux athlètes atteints de troubles psychiques ou mentaux a réintégré avec le plus grand bonheur, la famille paralympique lors des JO de Londres en 2012. Occitanie Basketball possède une convention de partenariat avec la FFSA Régionale principalement dans la formation. Nous serons à leur côté avec le Comité du Gers sur ces Championnats de France de Basket Sport Adapté sur lequel 600 basketteurs vont se confronter et nous étonner. Le Basket Occitan peut être fier de cette collaboration avec le CDSA 32. »



**Brigitte DESBOIS**  
Présidente Ligue Basket Occitanie



« Auch, ville sportive et de champions, est fière d'accueillir le championnat de France Basket Sport Adapté. Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des joueuses, joueurs, encadrants et bénévoles venus de toute la France. »



**Christian LAPREBENDE**  
Maire d'Auch



« La commune de Gimont a toujours soutenu les sportifs et notamment les personnes en situation de handicap, afin de permettre à ces sportifs de s'épanouir dans leur discipline.

La commune de Gimont poursuit son engagement en mettant à votre disposition différentes structures communales pour vous permettre d'organiser ces championnats de France de Basket

Sport Adapté dans les meilleures conditions.

Nous espérons que ces championnats rencontreront un grand succès populaire et que le public sera présent pour assister à des rencontres de qualité.

Nous vous remercions d'avoir choisi notre Bastide. »

**Pierre DUFFAUT**  
Maire de Gimont  
**Jean CERDA**  
Adjoint au sport



« JEGUN est une ancienne bastide du 13<sup>ème</sup> siècle construite sur un pic rocheux.

Elle compte plus de 1100 habitants qui se retrouvent autour des festivités conviviales organisées par une trentaine d'associations culturelles et sportives. »



**Christiane BARRIEU**  
Maire de Jégun



« Je suis très heureux d'accueillir, au sein des gymnases communautaires, à Mirande, les rencontres du championnat de France de Basket Sport Adapté 2019, la pratique du basket étant une tradition de longue date de notre territoire. Bon match ! »



**Patrick FANTON**

Président de la Communauté de Communes  
« Cœur d'Astarac en Gascogne »



« Je suis très heureux d'accueillir et mettre à disposition notre salle de sport pour le championnat de France de Basket Sport Adapté. Ces rencontres nous feront découvrir que Handicap peut rimer avec performance mais aussi changer le regard que l'on porte sur celui-ci. »

**Gérard BAURENS**

Maire de Montaut-les-Créneaux



« PAVIE accueille le championnat de France Basket Sport Adapté adultes du 29 mai au 1er juin 2020 !

Dixième commune du Gers et deuxième de l'agglomération d'AUCH par sa population, PAVIE bénéficie d'un cadre de vie de qualité entre ville et campagne.

La commune attache une grande importance à la vitalité de la vie associative, important facteur d'animation de la vie locale.

Engagée pour la cause des personnes en situation de handicap, notamment chaque année lors du téléthon, c'est avec grand plaisir que la ville accueillera le championnat de basket sport adapté en ce début d'été. »

**Jean-Michel BLEY**

Maire de Pavie





« Notre salle Jacques Baurens accueille bon nombre de manifestations ; culturelles, avec les venues de Patrick FIORI ou encore Patrick SEBASTIEN, mais c'est bien dans le domaine sportif qu'elle trouve tout son épanouissement avec, bien évidemment, notre club de basket, le VCGB (Valence Condom Gers Basket) qui a côtoyé le plus haut niveau amateur et particulièrement bien représenté notre territoire pendant de longues années au 3<sup>e</sup> plus haut niveau National. Mais également, par l'organisation, tous les week-ends de Pâques des finales du Trophée Georges ESTEVE par le Comité Départemental de Basket qui amène plus d'un millier d'aficionados de la balle orange. C'est donc avec un immense plaisir et un véritable honneur que la Commune de Valence sur Baïse accueille dans ce temple du basket masculin le Championnat de France de Basket-Ball Sport Adapté. Nous souhaitons que cette manifestation soit à la hauteur des efforts fournis par l'ensemble des bénévoles qui œuvrent depuis de longs mois pour que ce week-end de Pentecôte soit une vraie réussite ».

**Marie-Thérèse BROCA LANNAUD**  
Maire de Valence-sur-Baïse



Saint-Puy, petit village de 600 habitants, Ancien chef-lieu du Comté de Gaure au moyen Age, se situe au nord du département du Gers en fin de la région Ténarèze et flirte avec la Lomagne coté Est. Le château Monluc au point culminant du village est le Berceau du célèbre cocktail Gascon « le Pousse Rapière ». Depuis des décennies, le Basket rythme la vie paisible des Sempouyards. C'est le sport local par excellence. Toute la jeunesse de la commune est passée par les paniers de la « Tombe » (le Parc de la Tombe a accueilli le premier terrain de basket). En 1974, deux communes se regroupent pour former un seul club, Le Mas d'Auvignon et Saint Puy, et créent l'ESMASP : l'Entente Sportive **Mas d'Auvignon – Saint Puy**. Plus de 40 ans plus tard cette entente est au beau fixe, une école de Basket avec plus de 80 licenciés et l'équipe fanion évolue en tête de classement de la régionale 2. Nous sommes heureux d'accueillir en mai et juin prochain, le championnat de France Basket adapté et j'espère que nos installations vous donneront entière satisfaction. Je vous souhaite un excellent séjour sportif à Saint Puy.

**Michel LABATUT**  
Maire de Saint-Puy

## Bienvenue dans le Gers



Le Gers est l'un des 13 départements d'Occitanie. Il tire son nom de la rivière Gers, affluent de la Garonne. Avec ses 191 091 habitants, le territoire s'étend sur une superficie de 6 257 km<sup>2</sup>.

Situé à mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux, la mer et l'océan, proche des Pyrénées, le Gers est une destination prisée en France et à l'étranger grâce à son ensoleillement, son cadre naturel préservé, son patrimoine et ses nombreuses manifestations culturelles et festives.

Le Gers, cœur de la Gascogne et du Sud-Ouest de la France, est réputé pour la beauté de sa campagne, de ses paysages vallonnés et de ses sites historiques. Ainsi, avec plus de 3 000 kms de sentiers de promenades, le Gers séduit de nombreux randonneurs et familles attirés par les couleurs et la douceur de l'environnement naturel mais également par les activités proposées (balades fluviales, bases de loisirs, lacs, pêche, remise en forme thermale...) sur l'ensemble du territoire.



Le Gers connu pour d'Artagnan, le célèbre mousquetaire, est une terre riche en patrimoine avec de nombreux châteaux, sites, monuments et musées. Vous pourrez notamment découvrir ses trois « Grands Sites Occitanie » (Auch, Armagnac-Abbaye-Cités et Marcjac) mais également les



chemins de Saint-Jacques de Compostelle dont trois monuments, (Cathédrale Sainte-Marie d'Auch, la collégiale de La Romieu et le Pont roman de Lartigue) et le segment Lectoure-Condom, classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Au total, le Gers compte 293 monuments historiques, trois centres thermaux et sept musées publics. Aussi, chaque année, ce sont près de 1 700 000 personnes, dont 1 100 000 touristes et 600 000 excursionnistes (visite sur une journée) qui viennent visiter notre département.



Terre d'accueil et de convivialité, le Gers est surtout connu et reconnu pour la qualité de sa gastronomie, son art du bien vivre et de la fête. Il est célèbre pour ses produits festifs par excellence : confits, magrets, foie gras...et son eau de vie, l'Armagnac !

Il est aussi une Terre de festivals avec de nombreuses animations organisées tout au long de l'année sur des thématiques très différentes : musique jazz, latine, classique, bandas mais aussi cirque, cinéma, pyrotechnie, astronomie, etc...

Enfin, Le Gers est également un territoire dynamique pour la pratique sportive (10<sup>ème</sup> département sportif français). Le Département a pour ambition de « mettre plus de sport dans le quotidien des Gersois ». C'est à ce titre qu'il est aussi « Terre de Jeux » avec notamment la labellisation remise récemment par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024.

Le Comité Local d'Organisation vous souhaite un agréable séjour dans le Gers !

# Venir à Auch



## Salle du MOUZON

17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH

### En voiture

- **AUTOROUTE A62 :**  
Paris - Bordeaux - Agen - Toulouse (sortie Agen direction Pau/Auch)
- **AUTOROUTE A20 :**  
Paris - Limoges - Cahors - Montauban - Valence d'Agen - Agen (direction Auch, direction Condom)
- **AUTOROUTE A64 :**  
Bayonne - Pau - Tarbes (direction Auch)
- **AUTOROUTE A65 :**  
Pau - Langon/Bordeaux (sortie Aire-sur-Adour Nord, direction Nogaro)
- **RN124 :**  
Toulouse - Auch- Mont-de-Marsan
- **RN21 :**  
Tarbes - Auch et Agen - Auch

### En train / TGV

- **PARIS - AGEN** - 4 heures (T.G.V.)
- **PARIS - TOULOUSE** - 5 heures (T.G.V.)
- **PARIS - TARBES** - 5 heures et 50 minutes (T.G.V.)
- **TOULOUSE - AUCH** - 1 heure

### En avion

- **AÉROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC (C.C.I. DE TOULOUSE)**

Tel. : +33 (0)5 61 42 44 00 - Fax : +33 (0)5 61 42 44 55

A 10 Kms. du centre-ville, environ 15 mn de trajet suivant les heures.

Navette entre l'aéroport et la gare routière (toutes les 20 mn).

La gare S.N.C.F. est à côté.

Renseignement comptoir aéroport : +33 (0)5 34 60 64 00

<http://www.toulouse.aeroport.fr>

- **AÉROPORT DE PAU PYRÉNÉES (UZEIN)**

Renseignements :

Tel. : +33 (0)5 59 33 33 00 Fax : +33 (0)5 59 33 33 05

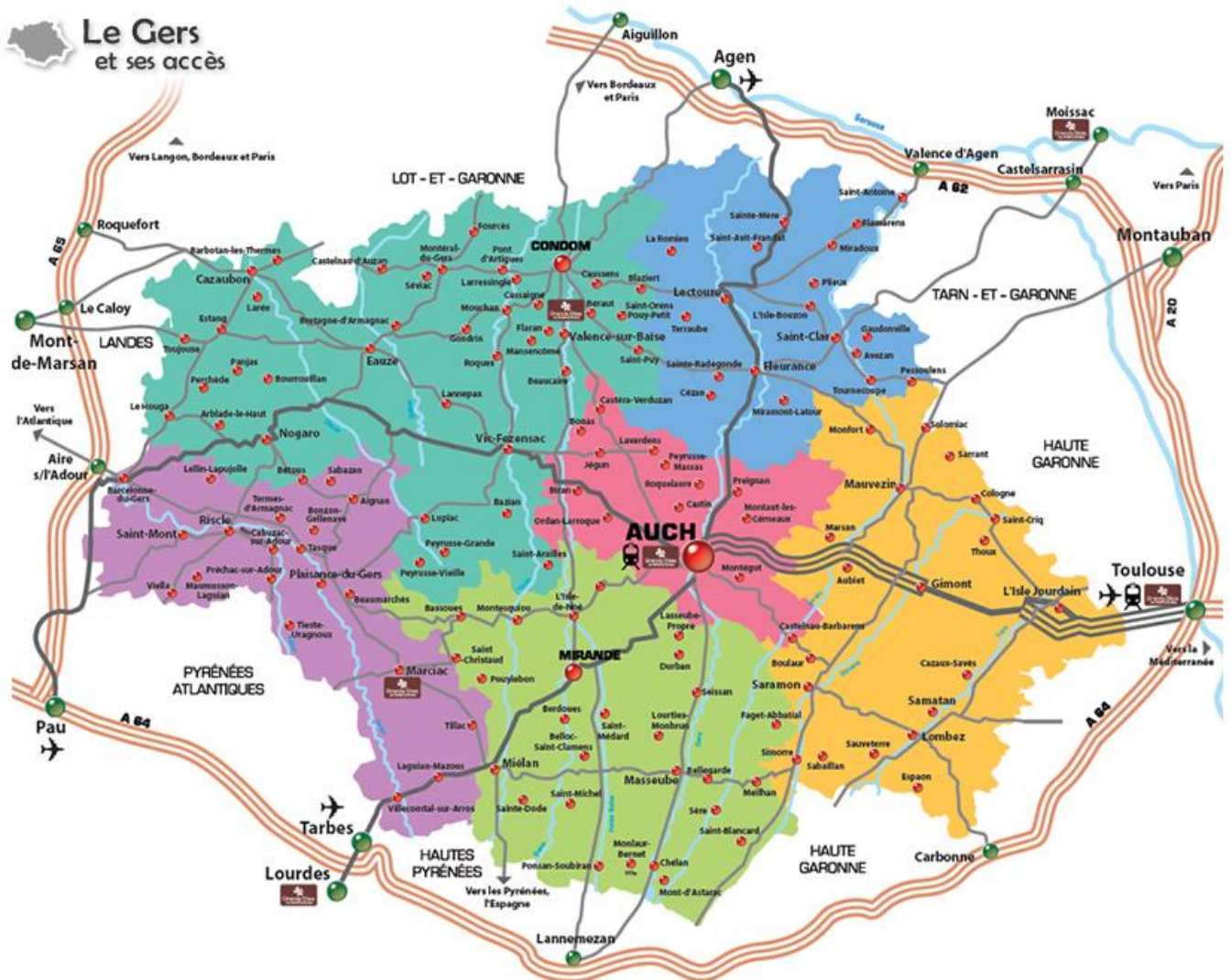
<http://www.pau.aeroport.fr>

- **AÉROPORT DE TARBES-LOURDES PYRÉNÉES**

Renseignements : Tél. : +33 (0)5 62 32 92 22 - Fax : +33 (0)5 62 32 93 71  
<http://www.tlp.aeroport.fr/voyageur/>

- **AÉROPORT D'AGEN LA GARENNE**

Renseignements : Tél. : +33 (0)5 53 77 00 88 - Fax : +33 (0)5 53 96 03 49



Source : <https://www.tourisme-gers.com/Acces-plan-gers.aspx>

# Le comité d'Organisation Local

## Président du COL

**Monsieur ROUSSILLE Thibaut**

Président du Comité Départemental Sport Adapté du Gers

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	PARAROLS Aimée
<b>Secrétaire général</b>	SAINT MARTIN Muriel
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	MENE Adeline
<b>Commission Sportive</b>	OLIVEIRA Jean-Philippe
<b>Commission Médicale</b>	RUBIO Laurent
<b>Commission Restauration</b>	ETE Marie-Lise
<b>Commission Hébergement</b>	BESSEDE Ricard
<b>Commission Partenariats</b>	MENE Adeline
<b>Commission Communication</b>	FIRMINO Sophie
<b>Commission Animation / Bénévolats</b>	BLOC Vincent
<b>Commission Développement Durable</b>	MACHADO Laurence

<b>Cadre Technique National Basket-Ball</b>	BUTTIGIEG Patrick <a href="mailto:patrick.buttigieg@ffsa.asso.fr">patrick.buttigieg@ffsa.asso.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	DUGACHARD Laure <a href="mailto:laure.dugachard@ffsa.asso.fr">laure.dugachard@ffsa.asso.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale Basket-Ball</b>	RIBERT Jean-Claude <a href="mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr">ffsa40cd@wanadoo.fr</a>



## COL France Basket-Ball 2020

### CDSA 32 - MENE Adeline

81 route de Pessan  
Foyer Ludovic Lapeyrere  
32000 AUCH

06 41 83 36 43 / [adeline.mene@ffsa.asso.fr](mailto:adeline.mene@ffsa.asso.fr)

# Programme prévisionnel

## Vendredi 29 mai 2020

14h00 - 19h00	Accueil des délégations <b>Salle du Mouzon</b>
19h00	Réception des partenaires <b>Salle de réunion du Mouzon</b>
19h00 - 20h00	Cérémonie d'ouverture <b>Salle du Mouzon côté salle de basket</b>
20h00	Repas <b>Salle du Mouzon</b>
21h00	Réunion des entraîneurs <b>Salle de réunion du Mouzon</b>

## Samedi 30 mai 2020

9h00 - 12h00	Matches de poule
11h00 - 14h00	Repas <b>Différents sites (Mouzon/Valence/Gimont/Mirande)</b>
14h00 - 18h00	Matches de poule
20h00	Repas <b>Salle du Mouzon</b>

## Dimanche 31 mai 2020

9h00 - 12h00	Matches de phase finale et classement
11h00 - 14h00	Repas <b>Différents sites (Mouzon/Valence/Gimont/Mirande)</b>
14h00 - 18h00	Matches de phase finale et classement
20h00	Repas de gala et soirée dansante <b>Salle du Mouzon</b>

## Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020

9h00 - 11h30	Matches de phase finale et classement
10h30	Distribution des paniers repas <b>Salle du Mouzon</b>
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture <b>Salle du Mouzon</b>
13h00	Fin du championnat

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié !**

## Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 24 Avril 2020.**



**ATTENTION, cette année le déroulement du championnat de basket-ball Sport Adapté change. Consulter le règlement sur le site de la FFSA :**

<http://www.ffsa.asso.fr/430-documents-sportifs>

### Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 29 Mai de 14h00 à 19h00  
Salle du Mouzon  
17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Basket-Ball en compétition. Tout sportif engagé ne peut l'être que si sa classification est présente sur sa licence.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du midi seront servis de 11h00 à 14h00 sur différents sites en fonction de votre lieu de compétition (voir tableau « *échauffement et compétition* »).

Les repas du soir seront tous servis à **partir de 20h00** :

**Salle du Mouzon  
17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH**

La soirée de Gala se déroulera le **dimanche 31 mai à 20h00** :

**Salle du Mouzon  
17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH**

Les paniers repas du lundi midi seront distribués le **lundi 1<sup>er</sup> juin à partir de 10h30** :

**Salle du Mouzon  
17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH**

## Hébergements

Une liste de différents hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de Basket-Ball FFSA.



À la même période ont lieu les Férias de Pentecôte à Vic, les hébergements seront fortement demandés. Aussi le COL propose des hébergements en internat.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

*Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, médecin référent, etc.).*

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Basket-Ball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « Informations sportives - Documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Basket-Ball relève du règlement Basket-Ball FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Basket-Ball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019/2020 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative, joindre la feuille de match ;  
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 24-25 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Basket-Ball FFSA en charge de la partie informatique – RIBERT Jean-Claude – [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 24 avril 2020**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 24 avril 2020**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Basket-Ball – RIBERT Jean-Claude – et le Cadre Technique National de la discipline – BUTTIGIEG Patrick – est programmée le :

**Vendredi 29 mai 2020 à 21h00  
Salle de réunion du Mouzon  
17 rue du Général de Gaulle  
32000 AUCH**

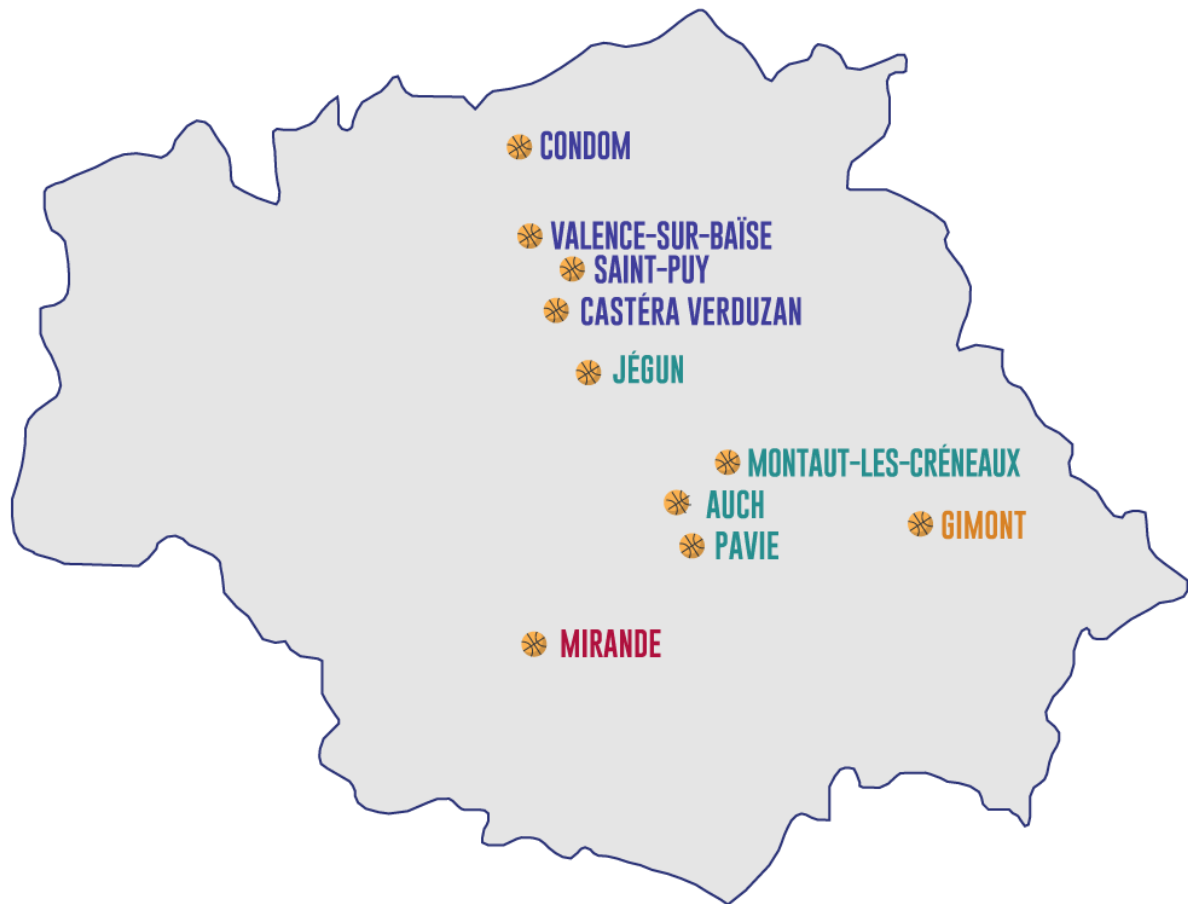
Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à RIBERT Jean-Claude – [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr).

## Echauffement et compétition

Les gymnases seront ouverts 1h avant le début des rencontres.

NIVEAU	LIEU DE COMPETITION	RESTAURATION (samedi et dimanche midi)	RESTAURATION (vendredi, samedi et dimanche soir)	RESTAURATION (lundi midi)	Temps de trajet depuis le lieu d'accueil (salle du Mouzon, Auch)
<b>BCD Niveau 1</b>	<p>1 gymnase à Condom :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle omnisports : Boulevard Monplaisir – 32100 CONDOM</li> </ul> <p>1 gymnase à St Puy :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Halle des Sports : Rue du Nord de la Tombe – 32310 ST PUY</li> </ul> <p>1 gymnase à Valence sur Baïse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle Jacques Baurens : Place des Arènes – 32310 VALENCE SUR BAÏSE</li> </ul> <p>1 gymnase à Castéra Verduzan :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle omnisports : Rue de la Guinguette – 32410 CASTERA VERDUZAN</li> </ul>	<p>Salle Jacques Baurens Place des Arènes 32310 VALENCE SUR BAÏSE</p>			<p>Condom : 45 min</p> <p>St Puy : 35 min</p> <p>Valence sur Baïse : 35 min</p> <p>Castéra Verduzan : 30 min</p>
<b>BCD Niveau 2</b>	<p>4 gymnases à Auch :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle Mathalin : 19 rue du 11 Novembre – 32000 AUCH</li> <li>Pardailhan : Chemin de Baron – 32000 AUCH</li> <li>Le Mouzon : 17 rue du Général de Gaulle – 32000 AUCH</li> <li>La Réthourie : Chemin de la Réthourie – 32000 AUCH</li> </ul> <p>1 gymnase à Jégun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle des sports : Chemin Fontaine de Couhelongue – 32360 JEGUN</li> </ul> <p>1 gymnase à Montaut-les-Créneaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle municipale : « Au Campet » – 32810 MONTAUT-LES-CRENEAUX</li> </ul> <p>1 gymnase à Pavie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle polyvalente : 6761 rue des Ecureuils – 32550 PAVIE</li> </ul>	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle 32000 AUCH</p>	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle 32000 AUCH</p>	<p>Salle du Mouzon 17 rue du Général de Gaulle 32000 AUCH</p>	<p>Jégun : 25 min</p> <p>Montaut-les-Créneaux : 20 min</p> <p>Pavie : 10 min</p>
<b>ABC Garçons Niveau 1 et 2</b>	<p>1 gymnase à Gimont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gymnase En Petre : Route de Saramon – 32200 GIMONT</li> </ul>	<p>Gymnase En Petre Route de Saramon 32200 GIMONT</p>			<p>Gimont : 25 min</p>
<b>ABC et BCD Filles Niveau 1 et 2</b>	<p>1 gymnase à Mirande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salle de la Poudrière : Chemin de la Poudrière – 32300 MIRANDE</li> </ul>	<p>Restaurant scolaire municipal 7 avenue St Roch 32300 MIRANDE</p>			<p>Mirande : 45 min</p>



### *Niveaux de compétition par secteur*

- **BCD GARÇONS NIVEAU 1**
- **BCD GARÇONS NIVEAU 2**
- **ABC GARÇONS NIVEAU 1 ET 2**
- **ABC ET BCD FILLES NIVEAU 1 ET 2**

### **Equipements/tenues sportifs(ves)**

Short et Maillot de basket avec numérotation devant et derrière.

Pas de tee-shirt visible sous le maillot.

Chaque équipe doit posséder deux jeux de tenues de couleurs différentes.

L'organisation fournira les ballons des matchs. Les équipes devront apporter leur ballon d'échauffement.

**Utilisation de l'e-marque : merci de veiller à ce que chaque joueur(se) conserve le même numéro de maillot durant toute la durée de championnat (numéro à indiquer dans la fiche engagement).**

## Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Le nombre de joueurs BC autorisé est de 3 maximum ;
- **Classe BCD en masculin** : équipe constituée de 12 joueurs BC et CD exclusivement ;
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Le nombre de joueuses BC autorisé est de 2 maximum ;
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses BC et CD exclusivement.

## Catégories d'âges

ANNÉE	Moins de 18 ans	SÉNIORS
2019 - 2020	2002 / 2003*	2001 et avant

*\*Le surclassement, délivré par un médecin du sport, sera exigé lors de l'inscription et au début de la compétition. Il devra stipuler l'autorisation de la pratique du basket-ball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure.*



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 24 avril 2020**

CDSA 32

81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere – 32000 AUCH

06 41 83 36 43 / [adeline.mene@ffsa.asso.fr](mailto:adeline.mene@ffsa.asso.fr)

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :			
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :			
Tél. :		Mail. :	Taille tee-shirt encadrant :
Hymne de l'équipe pour soirée de gala :			

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 29 mai soir au lundi 1 <sup>er</sup> juin midi (hors petit déjeuner)	95€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 29 mai soir au lundi 1 <sup>er</sup> juin midi (hors petit déjeuner)	75€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 32**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **vendredi 24 avril 2020**

CDSA 32

81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere – 32000 AUCH

06 41 83 36 43 / [adeline.mene@ffsa.asso.fr](mailto:adeline.mene@ffsa.asso.fr)

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :			Téléphone :
Masculin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD		Féminin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD	
Couleur maillot :		OU	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classification	Taille T-Shirt	Date et lieu qualification	Numéro de maillot
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative ainsi qu'une feuille de match. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type par équipe page 24 ou la fiche individuelle page 25.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Basket-Ball.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l' équipe..... puisse participer au championnat de France Basket-Ball, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif .....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ....., **représentant de l'association** ....., demande dérogation pour que M./ M<sup>me</sup> ....., n° de licence ....., puisse participer au championnat de France Basket-Ball, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Basket-Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Basket-Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

## COL France Basket-Ball 2020

CDSA 32

81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrère – 32000 AUCH

06 41 83 36 43 / [adeline.mene@ffsa.asso.fr](mailto:adeline.mene@ffsa.asso.fr)

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

#### **Pour le vendredi 24 avril 2020 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN) ainsi que la feuille de match**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

#### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

#### **Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



**Salle du Mouzon**  
**17 rue du Général de Gaulle**  
**32000 AUCH**

## Hébergements proposés par le COL

Afin de faciliter votre venue au Championnat de France de Basket-Ball Sport Adapté et vos démarches de réservation, le COL vous propose plusieurs hébergements sur Auch.

Attention : environ 600 places maximum !

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.

2 lieux d'hébergement en internat vous sont proposés :

- **Lycée Pardailhan** : 57 Chemin de Baron – 32008 AUCH (8 min du site d'accueil, salle du Mouzon, Auch)
- **Lycée Le Garros** : 1 bis, rue Darwin – 32021 AUCH (4 min du site d'accueil, salle du Mouzon, Auch)

Une permanence médicale sera assurée jour et nuit sur le lieu de l'évènement.



# FICHE HÉBERGEMENT COLLECTIF

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 24 avril 2020**

CDSA 32

81 route de Pessan – Foyer Ludovic Lapeyrere – 32000 AUCH

06 41 83 36 43 / [adeline.mene@ffsa.asso.fr](mailto:adeline.mene@ffsa.asso.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION / HEBERGEMENT	PRIX/PERS	NOMBRE				TOTAL	MONTANT
		Hommes		Femmes			
		Sportifs	Acc.	Sportifs	Acc.		
3 nuits – Petits déjeuners inclus	75€*						

*\* Un chèque de caution de 150€ vous sera demandé. Celui-ci vous sera rendu si les locaux seront restitués propres et sans dégradation.*

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 32**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

# Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Temps de trajet du lieu d'accueil (Salle du Mouzon, Auch)
<b>Camping Le Talouch ****</b> 32810 ROQUELAURE	<a href="https://www.yellohvillage.fr/camping/le_talouch">https://www.yellohvillage.fr/camping/le_talouch</a>  05 62 65 52 43	- 8 Chalets Athos ** 4/5 personnes à 160€/chalet - 7 Cottages Aramis *** 4/5 personnes à 170€/cottage - 8 Chalets Porthos *** 4/5 personnes à 176€/chalet - 6 Cottages d'Artangan **** 4/5 personnes à 208€/cottage (draps et serviettes inclus)	15 minutes
<b>Camping Aramis ****</b> 587, route d'Aubiet 32270 MARSAN	<a href="https://www.camping-aramis.com/">https://www.camping-aramis.com/</a>  05 62 65 60 11	- Mobil Home Mésange 4 personnes à 151,80€ - Mobil Home Pellehaut 6 personnes à 169,80€	20 minutes
<b>Camping « La Plage de Verduzan » ***</b> Rue du Lac 32410 CASTERA VERDUZAN	<a href="http://www.camping-castera.com/">http://www.camping-castera.com/</a>  05 62 68 18 95 / 06 76 47 84 15	- 12 mobil-homes de 4 personnes 3 nuits à 150€ pour chaque mobil-home <i>Supplément</i> : taxe de séjour à 0,40€ par nuit et par personne	25 minutes
<b>Camping Île-du-Pont ***</b> 2 Chemin du Batardeau 32300 MIRANDE	<a href="https://camping-iledupont.com/">https://camping-iledupont.com/</a>  05 62 66 64 11	- Bungalow 4/6 personnes à 230€ - Bungalow 7/9 personnes à 355€ - Chalet 4/6 personnes à 230€	25 minutes

Retrouver tous les logements disponibles sur le lien suivant : <https://www.tourisme-gers.com/>



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

